



## **PRÉFACE**

Dans le monde il existe trois systèmes différents de handicap :

Un modèle mathématique, basé sur la distance de la course et la distance entre les chevaux à l'arrivée.

Un modèle mathématique, basé sur les allocations perçues.

Un handicap basé sur des indicateurs factuels associés à l'interprétation d'un handicapeur.

Ce qui suit ne concerne que le troisième système, qui est également appliqué en Belgique et repose, entre autres, sur des textes officiels des autorités britanniques et sud-africaines (\*).

## **INTRODUCTION**

L'essentiel des handicaps est la thèse prouvée que le poids qu'un cheval fini par porter a une influence sur la vitesse à laquelle il peut galoper.

## **DÉFINITIONS ET PRINCIPES**

### **Handicapping**

Une méthode pour déterminer les différents poids que les chevaux de différents niveaux dans une course de handicap doivent porter, afin qu'ils participent avec compétitivité en ayant une chance raisonnable de gagner, à condition qu'ils participent au meilleur de leur forme et dans des conditions optimales.

Les valeurs handicaps ne peuvent pas être établis uniquement sur base de ce qu'un cheval a accompli, mais dans une certaine mesure, elles doivent être basées sur ce que l'Handicapeur pense que le cheval aurait pu réaliser si, par exemple, il n'a pas gardé sa ligne et de ce fait n'a pas gagné ou obtenu un résultat plus favorable.

L'attribution d'une valeur handicap à un cheval ne se fait pas selon un strict modèle mathématique où chaque gagnant, indépendamment des circonstances, de la distance de la course et de la distance entre les chevaux à l'arrivée, obtient la même augmentation de valeur et où chaque cheval non gagnant voit diminuer son handicap.

Les classifications de handicap sont une combinaison d'indicateurs factuels et de l'interprétation de l'Handicapeur qui est basée sur son interprétation fondée concernant le cours et les circonstances d'une course particulière ou de plusieurs courses.

**Une course de handicap** est une course dans laquelle tous les chevaux portent un poids attribué par un handicapeur.

**La valeur du handicap** est une traduction numérique en kilogrammes ou en demi-kilogrammes concernant le niveau de chaque cheval inscrit en tenant compte de ses performances précédentes.

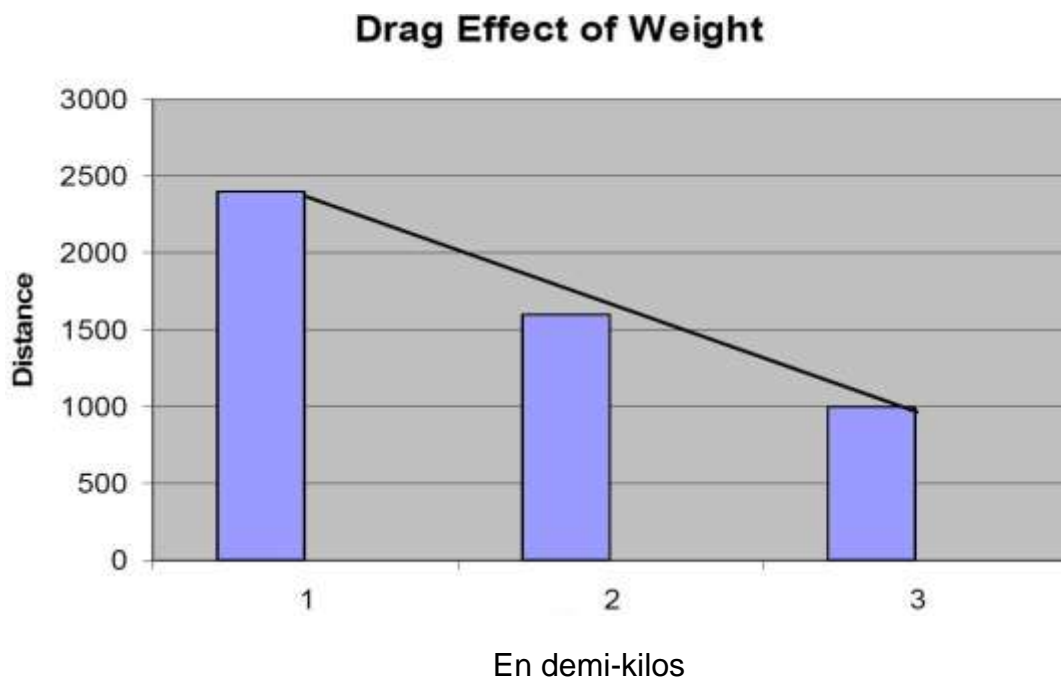
**Les poids attribués** aux chevaux inscrits dans une course de handicap sont calculés par l'addition ou la déduction de la valeur handicap comme attribué à chaque cheval avec une constante appelé "référence du handicap". Dans les courses à handicap accessibles à toutes les catégories d'âges, de multiples références sont déterminées pour tenir compte du poids selon l'âge.

**L'Handicapeur** est une personne physique responsable pour l'attribution des valeurs handicap.

## **LISTE NON EXHAUSTIVE DES CRITERES UTILISÉS POUR DÉTERMINER ET MODIFIER UNE VALEUR HANICAP :**

1. les performances du cheval (pas seulement la dernière),
2. la facilité avec laquelle une certaine victoire ou place a été remporté,
3. la vitesse à laquelle la course a été couru,
4. la condition actuelle du cheval et de ses concurrents,
- 5 la surface,
6. la "distance préférée" du cheval,
7. les performances irrégulières clairement constatées (inversion de performances) du cheval et/ou des concurrents,
8. un mauvais départ du cheval,
9. le cheval a été très gêné pendant la course,

10. dû au déroulement de la course, le cheval a été obligé de prendre l'extérieur du tournant,
  11. le cheval a été sévèrement retenu
  12. le poids porté et la valeur handicap des concurrents pendant la course,
  13. performances incompetentes d'un jockey incluant une mauvaise évaluation du rythme de la course du début à la fin
  14. le cheval n'ayant pas été monté pour obtenir la meilleure place possible,
  15. la grande marge de sa victoire était-elle vraiment représentative de sa supériorité
  16. et finalement la distance de la course et la distance entre les concurrents à l'arrivée. Un cheval qui a remporté une victoire dans une course sur une distance de sprint n'a pas nécessairement la même pénalisation qu'un cheval qui gagne un marathon, dans lequel le poids porté pèse littéralement et figurativement plus lourd. (L'effet "drag").
- Si toutes les conditions susmentionnées (2 à 15) sont respectées il est généralement admis que dans une course de 1600m, une différence de longueur à l'arrivée correspondrait à 1kg ; dans une course de 1000m à 1,5 kg et dans une course de 2400m à 0,5 kg.



La détermination et modification de la valeur handicap est en principe indépendant de l'allocation et des types de courses.

## VALEUR DE BASE

### CONDITIONS DE QUALIFICATION POUR LES COURSES DE HANDICAP EN BELGIQUE

1. posséder une valeur handicap en Belgique

Ou

2. en Belgique pour les courses de plat :

- ou bien avoir couru deux fois, dont au moins une fois avoir gagné,
- ou bien s'être placé deux fois dans les quatre premiers,
- ou bien avoir couru au moins trois fois ;

Ou

3. posséder une valeur handicap à l'étranger et avoir participé à au moins une course avec conditions en Belgique au cours des 12 derniers mois.

Les conditions ci-dessus pour la qualification peuvent être complétées pour certains handicaps avec des conditions de qualification spécifiques, qui sont reprises dans les conditions générales ou spécifiques de la course.

## AJUSTEMENTS

### Pénalisations – augmentation de la valeur handicap

Puisque chaque cheval est supposé avoir une chance égale avec le poids attribué, il est raisonnable de supposer que, dans presque tous les cas, pour gagner dans les courses de handicap un cheval devra s'améliorer par rapport à sa valeur handicap. En général, la valeur handicap d'un gagnant sera donc augmentée.

Ceci n'est pas nécessairement le cas lors d'une course à condition ou à réclamer ou la valeur handicap ne détermine pas le poids et où un cheval peut tout à fait gagner une course en courant au même niveau de forme (ou même plus bas) que ce qu'il avait atteint auparavant.



Il est souvent nécessaire d'augmenter la valeur handicap des chevaux placés dans des courses de handicap. Avec un large plateau de participants compétitifs, les chevaux placés ont précédé la plupart de leurs rivaux malgré qu'ils courraient avec une « égalité des chances ». Cela peut signifier qu'ils ont couru au-dessus de leur valeur handicap. Pour maintenir une relation précise entre les chevaux et afin d'offrir une chance théorique future aux chevaux ayant finis après le premier (et non seulement par rapport au vainqueur, mais aussi par rapport aux chevaux placés), cela signifie qu'une augmentation de leur valeur handicap est pleinement justifiée.



## **Diminution de la valeur handicap**

La valeur du handicap d'un cheval peut être réduite lorsque l'handicapeur estime que sa valeur actuelle n'est plus le reflet correct de ses capacités et par conséquent, qu'il n'a donc pas une vraie chance de rivaliser avec succès.

Lorsque les performances d'un cheval sont inférieure à sa valeur de handicap, l'handicapeur ne réduira normalement pas la valeur handicap après une telle performance car on peut supposer que le cheval ne s'est pas détérioré à ce point et qu'une performance décevante provoquerait une réponse trop rapide.

Cependant, si un cheval continue à répéter des performances moindre (par rapport à sa classification de handicap), l'handicapeur diminuera habituellement la valeur handicap du cheval.

La valeur de la réduction dépendra du profil du cheval. S'il s'agit d'un cheval performant et consistant il est possible que l'handicapeur agît de façon conservatrice en réduisant la valeur handicap jusqu'à ce qu'il soit convaincu que le cheval est sur le retour. En revanche, pour un cheval moins performant avec seulement de temps en temps une amélioration des performances, l'handicapeur peut décider de faire diminuer la valeur handicap plus rapidement.

Il n'y a pas de règle stricte en ce qui concerne la détermination du montant de la réduction de la valeur du handicap et l'handicapeur envisagera les compétences du cheval et ce qu'il est capable d'atteindre au moment de la détermination de la valeur handicap.

Il a été souligné que dans le cas où un entraîneur ou un jockey fournit un rapport concernant une performance décevante de son cheval, cela ne signifie pas que les Handicapeurs vont ignorer la performance et que la valeur handicap du cheval ne diminuerait pas nécessairement.

(\*) [http://www.nhra.co.za/pubs/docs/handicapping/Handicapping\\_Guidelines.pdf](http://www.nhra.co.za/pubs/docs/handicapping/Handicapping_Guidelines.pdf)  
[www.britishhorseracing.com/wp-content/uploads/2014/03/Guide-to-Handicapping.pdf](http://www.britishhorseracing.com/wp-content/uploads/2014/03/Guide-to-Handicapping.pdf)